FORMULAIRE D'INSCRIPTION - RELEVE TOQUE
DEPOT/RETRAIT ACTES
Vincent JULCOUR - Paris Avocat Services

Je, soussigné(e) .....
confirme accepter, après avoir pris connaissance des conditions générales de ventes de Vincent JULCOUR - Paris Avocat Services mon inscription au(x) service(s) suivants :

Relève de Toque du service courrier des avocats du Palais de Justice de Paris vers mon cabinet parisien

FORMULE	TOQUE SUPPLEMENTAIRE	RETOUR COURRIERS PALAIS	TARIF MENSUEL
☐ **2 fois par mois** la toque : 35€	10€ X.....	8€ ☐OUI ☐ NON	.....€
☐ **1 fois par semaine** la toque : 52€	14€ X.....	13€ ☐OUI ☐ NON	.....€
☐ **2 fois par semaine** la toque : 90€	22€ X.....	19€ ☐OUI ☐ NON	.....€
☐ **Tous les jours** la toque : 205€	50€ X.....	45€ ☐OUI ☐ NON	.....€

Autres demandes sur devis

☐ **CODE PROMO :**

Nom, Prénom :.....

Adresse :.....

Code Postal : .....Ville :.....

Etage :..... Bâtiment :.....Code/interphone :.....

Horaires d'ouverture :.....

Contact : .....

Téléphone :.....Email du contact :.....

E-mail service compta :.....

En cas d'absence :.....

☐ Retour Toque ☐ Boites aux lettres ☐ Gardien ☐ Autre :.....

<u>Pièces à imprimer et à retourner par mail à info@parisavocatservices.fr</u>

- ☐ Formulaire d'inscription relève toque rempli et signé
- ☐ Formulaire d'information - mandat rempli et signé

<u>Mandat</u> : un mandat autorisant la relève de Toque de l'avocat au vestiaire du Palais de Justice de Paris est également à remplir pour habiliter Vincent JULCOUR – PARIS AVOCAT SERVICES.

<u>Modalités de paiement :</u> <u>Uniquement par virement</u>

Fait à Date Signature et tampon

Je soussigné(e) Maitre, Nom, Prénom

Autorise et **mandate** de façon permanente Vincent JULCOUR PARIS AVOCAT SERVICES à relever ma toque

Toque N° :

Date de naissance : Barreau(x) d'appartenance(s) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Date : Signature et tampon Précédé de la mention « Bon pour accord »

Je soussigné(e) Maitre, Nom, Prénom

Autorise et **mandate** de façon permanente Vincent JULCOUR PARIS AVOCAT SERVICES à relever ma toque

Toque N° :

Date de naissance : Barreau(x) d'appartenance(s) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Date : Signature et tampon Précédé de la mention « Bon pour accord »

Je soussigné(e) Maitre, Nom, Prénom

Autorise et **mandate** de façon permanente Vincent JULCOUR PARIS AVOCAT SERVICES à relever ma toque

Toque N° :

Date de naissance : Barreau(x) d'appartenance(s) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Date : Signature et tampon Précédé de la mention « Bon pour accord »

Les tarifs correspondent aux offres types de Vincent JULCOUR, PARIS AVOCAT SERVICES.
Une formule personnalisée sur devis peut être établie sur demande ;

SERVICE RELEVE DE TOQUE
Au vestiaire des avocats du Palais de Justice de Paris vers le cabinet de l'avocat.

- **Offre 1** : 1 toque, 2 fois par mois : 35€ HT par mois
  Toque supplémentaire 10 € HT par mois
- **Offre 2** : 1 toque, 1 fois par semaine : 52 € HT par mois
  Toque supplémentaire 14 € HT par mois
- **Offre 3** : 1 toque, 2 fois par semaine : 90 € HT par mois
  Toque supplémentaire 22 € HT par mois
- **Offre 4** : 1 toque, tous les jours 205 € HT par mois
  Toque supplémentaire 50 € HT par mois
- **RELEVE TOQUE EXCEPTIONNELLE :** 30 € HT

DEPOT / RETRAIT ACTES ET DOSSIERS

- **Paris** : 30 € HT la démarche
- **Nanterre** : 55 € HT la démarche
- **Versailles/Bobigny/Créteil** : 80€ HT la démarche
- **Autre Juridiction** : sur devis
- **URGENCE :** sur devis, en fonction du délai et du lieu

Les actes et dossiers sont relevés à votre cabinet le matin, à partir de 9 h pour dépôt en juridiction l'après-midi, sauf urgence sur demande.

Modalités de paiement : Uniquement par virement
La formule souscrite est à payer trimestriellement, les autres prestations sont facturées individuellement avec référence client pour débours

En vigueur à compter du 01/01/2024

Les présentes conditions générales visent à définir les relations contractuelles entre l'Avocat et Vincent JULCOUR Paris Avocat Services. Vincent JULCOUR, Paris Avocat Services propose un service spécialisé à destination des avocats inscrits au barreau de Paris, consistant à effectuer :

- La relève de toque pour dépôt au cabinet de l'avocat
- Ramassage du courrier « Palais »
- De la veille
- Des démarches auprès des greffes des tribunaux
- Du dépôt / relève de dossier

Les services fonctionnent de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

1. GENERALITES

« Clerc de Palais » : est chargé de faire la liaison du palais de justice aux avocats mais aussi de retirer ou d'enregistrer des actes et des dossiers aux différents services des palais de justice et tribunaux de Paris et d'Ile de France. Il est le lien entre le cabinet d'avocat et le palais de justice.
"Courrier Toque" : Tous courriers, documents, objets déposés à l'intérieur de la toque
« Toque » : Casier de correspondance de l'avocat avec un numéro d'identification unique ainsi que la réserve du dessus, sous réserve d'une quantité raisonnable de courriers. Un supplément surcharge peut vous être facturés ou la fréquence de la relève adaptée.
"Courrier Palais" : Tous les courriers, documents disponibles à votre cabinet à déposer aux différentes instances ayant leurs boîtes aux lettres service courrier du palais (pas d'accusé de réception).
Vincent JULCOUR, Paris Avocat Services s'engage à ce que chaque pli collecté (documents, classeurs, courriers...) soit manipulé avec la plus grande discrétion et dans le respect des règles déontologiques de confidentialité de l'avocat.
L'avocat s'engage à présenter les documents collectés enveloppés, fermés et étiquetés.
Afin de garantir ses engagements, Vincent JULCOUR, Paris Avocat Services ne pourra relever un document qui ne respecte pas la définition du "Courrier Palais" ou du "Courrier Toque".
L'équipe de Vincent JULCOUR, Paris Avocat Services est soucieuse de la responsabilité des missions de l'avocat, c'est pour cela que chaque avocat possède son contact dédié, garantissant confiance et confidentialité.
Chaque mission effectuée par Vincent JULCOUR Paris Avocat Services sera notifiée et justifiée par l'envoi d'un mail, dans l'heure qui suit l'accomplissement de la prestation.
Les toques supplémentaires sont pour la même adresse de dépôt et sur la même facture.

2. RESPONSABILITE

En cas d'inaccessibilité du Palais de Justice de Paris ou au service des toques, Vincent JULCOUR Paris Avocat Services sera dans l'obligation de reporter sa prestation et ne pourra être tenue pour responsable. Egalement, Vincent JULCOUR Paris Avocat Services ne pourra être tenue responsable d'une prestation retardée en cas de force majeure, de cas fortuit ou du fait de l'avocat.
Toutefois, dans le cas exceptionnel où Vincent JULCOUR Paris Avocat Services est dans l'incapacité d'effectuer sa prestation, elle s'engage à la reprogrammer dans les plus brefs délais.
En cas de perte ou de vol, Vincent JULCOUR Paris Avocat Services s'engage à faire de son mieux afin de prévenir toutes les autorités concernées dans les plus brefs délais.

3. LITIGE

Les présentes conditions générales sont gouvernées par la loi française. Tout litige pouvant s'élever entre Vincent JULCOUR Paris Avocat Services et l'avocat concernant les présentes conditions générales devra être porté devant le Tribunal de commerce de Paris.

4. FORMULE

Les différents types de formules proposés ont été conçus pour répondre aux besoins généraux des avocats. Toutefois, sur demande, une formule personnalisée peut être mise en place selon vos besoins.
La formule devient effective après réception complète du dossier par Vincent JULCOUR Paris Avocat Services, à savoir :
Formulaire d'inscription relève toque dûment complété, tamponné, signé et accompagné des pièces obligatoires : Formulaire information – Mandat complété et signé et justificatifs professionnels.
La signature du Formulaire d'inscription relève toque vaut comme contrat et comme acceptation des présentes conditions générales de vente.
Une confirmation par mail, reprenant les services et les tarifs sélectionnés sera adressée par mail dès validation de la formule par Vincent JULCOUR Paris Avocat Services.

5. TARIFS :

Les tarifs correspondent aux offres types Vincent JULCOUR Paris Avocat Services, sachant qu'une formule personnalisée sur devis peut être établie sur demande.

Relève de Toque au vestiaire des avocats du Palais de Justice de Paris vers le cabinet parisien de l'avocat.

Offre 1 : 1 toque, 2 fois par mois : 35 euros HT par mois
Toque supplémentaire 10 euros HT par mois:
Retour courrier Palais : 8 euros HT
Offre 2 : 1 toque, 1 fois par semaine : 52 euros HT par mois
Toque supplémentaire 14 euros HT par mois
Retour courrier Palais : 13 euros HT
Offre 3 : 1 toque, 2 fois par semaine : 90 euros HT par mois
Toque supplémentaire 22 euros HT par mois
Retour courrier Palais : 19 euros HT
Offre 4 : 1 toque, tous les jours 205€ euros HT par mois
Toque supplémentaire 50€
Retour courrier Palais : 26 euros HT

Démarche et placement d'actes et dossiers

Paris : 30 euros HT la démarche
Nanterre : 55 euros HT la démarche
Versailles/Bobigny/Créteil : 80 euros HT la démarche

Autres : sur devis

Les actes et dossiers sont relevés à votre cabinet le matin, à partir de 9 h pour dépôt en juridiction dans la journée, sauf urgence sur demande.
10 minutes d'attente sont comprises dans le tarif, au-delà, 5 euros HT par tranche de 10 minutes.

Offre promotionnelle Code 1MO

Notre offre promotionnelle n'est valable qu'une seule fois par cabinet, adresse de dépôt et numéro de toque.
Le mois offert s'entend sur une durée de 30 jours, sans engagement de votre part. A compter de ces 30 jours l'abonnement commence.
Un mail envoyé au minimum 1 semaine avant la fin de l'offre promotionnel mettra fin à la période d'essai, et mettra fin à tout engagement de la part du cabinet et celle de Vincent JULCOUR.

6. MODALITES DE PAIEMENT

Par virement
La formule souscrite est à payer trimestriellement
Les autres prestations sont facturées individuellement avec référence client pour débours.

7. RESILIATION

Vincent JULCOUR Paris Avocat Services, comme l'avocat, pourront résilier le contrat en respectant le préavis d'un mois.
La demande de résiliation doit faire figurer l'identité du demandeur, les numéros des toques concernées par la demande de résiliation.
La demande doit être envoyée par lettre recommandé avec AR à :– Vincent Julcour – 30 rue Berthollet 75005 PARIS
La résiliation prendra pleinement effet le mois suivant la demande de résiliation.
Néanmoins, tout mois commencé reste pleinement dû et ne pourra faire l'objet d'un remboursement au prorata, tout mois commencé est dû dans son intégralité.